

N° **13** Avril 2024

Rapport d'activité 2023

SOMMAIRE

- 1 MOT DU PRÉSIDENT
- 2 ENJEUX ET ACTIONS
- 4 LA VEILLE SOCIALE
- 5 LA DEMANDE D'ASILE
- 6 HABITAT SOCIAL ET SANTÉ
- 7 L'INSERTION PRO
- 8 TARMAC IMMO
- 9 L'ACTIVITÉ RH

11 | LE RAPPORT FINANCIER ET PATRIMOINE



COMITÉ DE RÉDACTION

Monsieur **ROUAULT**, Président
Monsieur **PARIS**, DG
Monsieur **Le FORESTIER**, DGA
Madame **SIEPER**, DAF
Madame **LEVER**, DRH

MOT DU PRÉSIDENT

TARMAC est une association loi 1901, structure de l'économie sociale et solidaire, assurant une délégation de service public au profit des personnes en état de précarité.

Nous assumons cette mission dans un dialogue constant avec les autorités de tutelle et c'est dans ce cadre réglementaire que nous sommes toujours à la recherche des meilleures méthodes pour améliorer l'accompagnement de nos populations.

Les événements récents ont entraîné des bouleversements dans notre société et sur notre association qui a vu augmenter considérablement le nombre de personnes accompagnées par nos équipes (2500 personnes en 2019, 5000 en 2023) ; parallèlement le nombre des salariés est passé de 130 à 200 et nous avons actuellement 160 bénévoles.

Grâce à une gestion rigoureuse et, malgré le surcoût énergétique, nous équilibrons notre budget et avons même pu faire bénéficier les salariés d'une prime avec un coup de pouce aux revenus les plus bas qui, de plus, ne bénéficient pas du Ségur social. Cet esprit de rigueur budgétaire continue à s'appliquer dans le contexte de resserrement des crédits avec une priorisation des dépenses vers nos personnes accompagnées.

De 2023, je retiens, mais la liste n'est pas exhaustive :

- le démarrage de La Futaie avec de nécessaires ajustements à faire avec la cuisine centrale ;
- l'ouverture de l'Hébergement d'Urgence Jean Nicot ;
- le démarrage de notre agence immobilière solidaire, TARMAC IMMO, avec une équipe mobilisée et très motivée à dénicher et gérer les appartements pour en faire bénéficier le maximum de personnes ;
- le changement d'état civil de Noguès en Geneviève Anthonioz de Gaulle ;
- de nombreuses manifestations proposées à nos personnes accompagnées et relatées sur nos

sites intra et extranet. Ainsi le Noël des familles proposé au Lycée Notre Dame à toutes les personnes "reliées" à TARMAC et aux familles Ukrainiennes pour un total de presque 400 ; il y a eu un très grand élan de générosité des nombreux partenaires ;

- le début d'un mécénat avec le fonds de solidarité Oui Care, encourageant le partenariat avec Solidarités Femmes et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ; il y a également des perspectives d'autres mécénats...
- la mise à jour du projet associatif avec la participation de bénévoles, de salariés et d'accueillis. Nous arrivons au troisième épisode 2024-2028 depuis la création de TARMAC. Nos valeurs restent inchangées ; les axes présentés dans le projet associatif vont tous dans ce sens et, si l'intérêt des accueillis le nécessite, nous continuerons à innover en étant conscient des risques potentiels à surveiller.

Si l'action de notre association est de plus en plus reconnue, nous le devons à votre engagement permanent salariés comme bénévoles, auprès de nos populations accompagnées ; tous, vous méritez nos félicitations, nos remerciements.

Yves ROUAULT
Président de TARMAC



En 2023, 5,3 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en France

En 2023, 8 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, soit 5,3 millions de personnes, selon l'Observatoire des inégalités. Les personnes les plus touchées par la précarité sont les étudiants et les femmes.



Une personne est considérée comme pauvre si elle touche moins de 940 euros par mois, ce qui correspond à la moitié du revenu médian des Français.

En 2023, 5,3 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté, soit 8 % de la population, selon l'Observatoire des inégalités. Un chiffre en constante hausse depuis le milieu des années 2000. Pourtant, la France est l'un des pays européens qui parvient le mieux à contenir ce phénomène.

Augmentation du coût de la vie

L'aggravation de la pauvreté est à la fois due à la baisse des revenus et des aides en 2022, mais surtout à l'augmentation du coût de la vie. Les prix alimentaires ont encore augmenté de 7 % en 2023 et ceux de l'énergie de 23 %.

Si la pauvreté touche tous les âges, les plus concernés sont les jeunes adultes entre 18 et 29 ans. Près de 50 % des étudiants vivent avec moins de 400 euros par mois. Les femmes sont également parmi les plus touchées.

La privation matérielle et sociale

La proportion de personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente significativement, atteignant son plus haut niveau depuis 2013, soit 14 % de la population de France métropolitaine.

Ainsi, 9 millions de personnes déclarent subir des privations, c'est-à-dire des difficultés pour couvrir certaines dépenses de la vie courante.

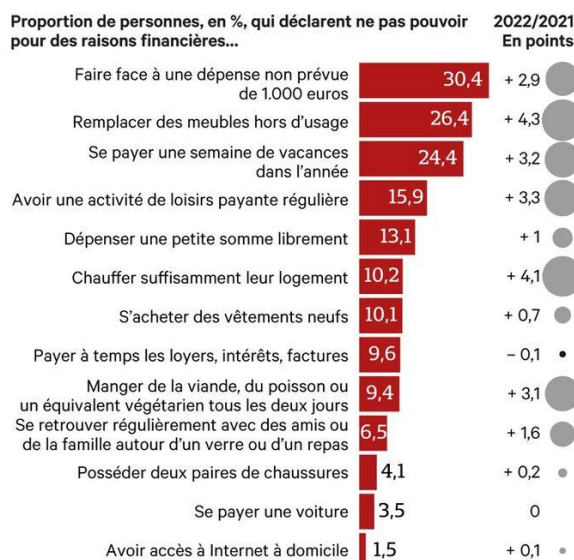
Sont considérés en situation de privation matérielle et sociale ceux qui ne peuvent pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante parmi les treize existants. S'acheter des vêtements neufs, avoir accès à Internet à domicile et réchauffer suffisamment son logement en font partie.

Parmi les plus fortes hausses de difficultés figurent notamment l'incapacité financière à chauffer correctement son logement et à satisfaire un besoin alimentaire, en lien avec l'envolée des prix de l'énergie et dans une moindre mesure de l'alimentation.

En effet, ces constats s'expliquent essentiellement par la forte accélération de l'inflation début 2022, qui est venue obérer le budget des ménages et éroder leur pouvoir d'achat.

Est-il besoin de rappeler que les populations les plus modestes ont dû faire face à une inflation supérieure à la moyenne ou à celle des plus aisés, les disparités d'inflation entre les ménages étant accentuées par la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie.

Près d'un ménage sur quatre déclare ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances dans l'année



SOURCE : INSEE

Focus sur les actions de 2023

Ouverture de la première agence immobilière solidaire pour répondre aux besoins de relogement sur le département.



En juin 2023, l'association a inauguré la première agence immobilière solidaire en Sarthe.

TARMAC IMMO est une agence immobilière solidaire qui assure une mission d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire, garantissant

ainsi un accompagnement individualisé de chacun, dans toutes les étapes de la location. Deux manières de louer un logement :

▪ La location / sous-location

L'association est locataire, elle se porte garante et caution du logement et assure la remise en état des éventuels dégâts du sous-locataire.

▪ Le mandat de gestion

L'association assure la gestion du bien (gestion matérielle, gestion administrative et financière). L'agence est « tiers social » dans la relation avec le locataire. Une garantie « loyers impayés » est mise en œuvre.

L'agence immobilière s'est également fortement mobilisée dans le relogement et l'accompagnement des familles déplacées d'Ukraine.

Inauguration du site d'hébergement d'urgence (ex-Noguès)



Stéphane Le FOLL, Maire et Président du Mans, a dévoilé la plaque inaugurale de notre centre d'hébergement d'urgence dédié aux personnes sans domicile fixe.

Le site s'appelle désormais "Geneviève Anthonioz-de Gaulle". Geneviève de Gaulle-Anthonioz, résistante française puis militante des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté, fut présidente de ATD Quart Monde France de 1964 à 1998.

En hommage à Thierry SAMAIN, élu du Mans et salarié de TARMAC, la ville du Mans a installé une deuxième plaque commémorative.

Ouvert en mai 2022, le site est composé de :

- 50 places de mise à l'abri pour les familles à la rue (orientées par la 115) + accueil de jour hors période d'école ;
- 24 places d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes isolées ("Village des Possibles") en partenariat avec l'association Montjoie.

Une belle mise en lumière du travail effectué à TARMAC et à l'équipe de Vanessa BEKHTI, responsable de services.

Ce site est financé par Le Mans Ville et Métropole et la Préfecture de la Sarthe.

Reprise de l'activité de la Futaie : extension des Jardins de Vaujoubert



L'association, partenaire du pôle d'excellence d'agriculture périurbaine du Mans, a été approchée pour reprendre l'exploitation des terres de la Futaie.

Le développement des Jardins de Vaujoubert sur 6 hectares permettra la production de légumes biologiques à destination de la cuisine centrale du Mans.

Travail sur le projet associatif 2024-2028

L'association a engagé une démarche participative pour faire évoluer son projet associatif. Parce qu'il est essentiel de se remettre en question et de ne jamais oublier pour qui nous agissons, TARMAC a ouvert un chantier de grande ampleur avec ses salariés, ses bénévoles, les personnes accueillies et ses partenaires. Une communication du nouveau projet associatif est prévue fin du premier semestre 2024.

LA VEILLE SOCIALE



Gérer les urgences sociales

Les services de la veille sociale sont en « première ligne » face à l'exclusion : ils jouent un rôle décisif dans le repérage des personnes sans abri et dans l'initiation d'un parcours vers le logement.

L'activité du SIAO : insertion et urgence

SIAO Insertion. Le SIAO a suivi 1728 dossiers (soit 3088 personnes) (+7,1% par rapport à 2022). 1246 nouvelles demandes ont été reçues. 45% des personnes sont de nationalité française, 2% de l'union européenne, 53 % hors union européenne. On note une augmentation des demandes des familles avec enfants de moins de 18 ans (+30%).

SIAO Emploi. La coordonnatrice de parcours du SIAO Emploi a pour mission d'informer et d'orienter les personnes sur les dispositifs d'insertion professionnelle présents sur le territoire. 78 personnes ont été suivies (64% d'hommes, 50% âgés de 26 à 40 ans, 51% bénéficiaires du RSA). L'accès à l'emploi se fait vers les structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

La mission de coordination « santé ». Coordonner, évaluer, repérer les situations médicales. 945 entretiens réalisés pour 315 ménages (familles ou pers. isolées). La majorité des orientations des adultes se fait vers le centre hospitalier du Mans, les LHSS Hors les Murs sont devenus un partenaire privilégié dans la prise en charge sanitaire des personnes.

Le SIAO - urgence (115). Numéro d'urgence pour une mise à l'abri de personnes en grande(s) difficulté(s). Le nombre de demandes fût de 34 477 en 2023 (soit +15% par rapport à 2022). Le taux de demandes non pourvues est de 29,7% concernant majoritairement les personnes isolées. Faits marquants : la circulaire Klein au cours de l'hiver 2022-2023, l'ouverture de l'HU Jean Nicot, la réduction des nuitées hôtelières.

Le SIAO urgence « référent famille ». 166 ménages accompagnés, soit 537 personnes (dont 58 % de familles monoparentales).

Le SIAO urgence « personnes isolées ». 186 personnes (une majorité d'hommes en demande reste sans solution).

L'activité du DAHN (Dispositif Alternatif aux Nuitées Hôtelières (Appartement HU)). Accueil de 12 familles sur 9 logements. 2 nouvelles familles et 3 sortantes. Le public orienté est désormais constitué des familles en situation régulière, en attente d'attribution de logement.

L'activité de la Halte Mancelle

La Halte Mancelle a servi 11 396 repas en 2023 soit une moyenne de 53 repas / jour. On comptabilise 5 763 passages aux douches, 812 aux vestiaires, 646 à la laverie, 381 consultations médicales (activités en forte augmentation). 410 nouvelles admissions, 2 431 entretiens réalisés.

Les chantiers premières heures. Activité permettant à des SDF d'être rémunérés pour une activité professionnelle adaptée en lien avec Partage. 55 contrats proposés pour 829,5 heures de travail, 66 personnes concernées.

Les activités : déménagements, aménagements, travaux extérieurs, peinture, entretien des espaces verts, jardin partagé... Les suites de parcours travaillées en lien avec le SIAO emploi se font vers l'IAE et vers l'emploi conventionnel.

La maraude : 12 bénévoles, 3 à 4 fois par semaine (2 bénévoles par soir), de 20h à 23h, sur le Mans, complémentarité avec la Croix Rouge, distribution de denrées alimentaires. 3 boulangeries sont en partenariat pour redistribution des invendus.

L'activité de la Flambée. L'accueil de jour « La Flambée » est un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée avec pour objectif de favoriser le lien social. En 2023 : 5 642 passages pour 210 jours d'ouverture (451 personnes différentes).

L'activité de Noguès :

L'hébergement d'urgence. Accueil de 89 familles, soit 341 personnes : 159 adultes et 131 enfants dont 34 de moins de 3 ans.

L'activité du Viaduc :

L'hébergement d'urgence. 387 personnes accueillies (157 ménages, dont 102 enfants). 66 femmes victimes de violence(s). Taux d'occupation de 99,1%.

L'accueil de jour « familles ». 180 bénévoles investis organisés en équipe (cuisine, enfants, vestiaire et planning).

- 31 929 repas servis (87 repas en moyenne / jour)
- 40 personnes en moyenne / jour
- 50 vestiaires
- 2 355 laveries
- 236 consultations médicales

L'activité de Jean Nicot :

Ouvert en mai 2023. 70 places. 110 ménages : 372 personnes, dont 211 enfants. Taux d'occupation de 87,8%.



LA DEMANDE D'ASILE

Accompagner les demandes d'asile

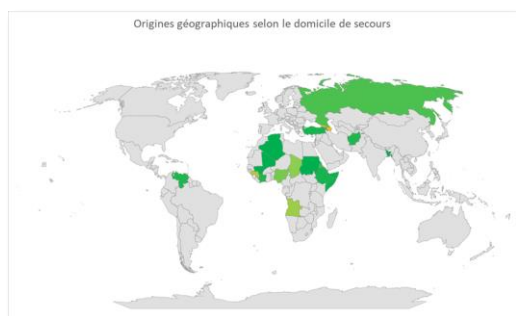
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) sont spécifiquement réservés aux personnes étrangères ayant déposé une demande d'asile en France.

L'activité du CADA : 100 places

Le CADA est un établissement dont le mode d'hébergement est exclusivement en logements diffus.

Nous avons accueilli en 2023 152 personnes pour un taux d'occupation de 93,11%. 52 admissions ont été réalisées. 45 personnes ont quitté le CADA (dont 75 % vers le logement). La mobilisation du 115 pour les personnes déboutées n'a pas été possible et il en est de même pour l'exécution des RMU (Référé Mesure Utile).

En 2023, les nationalités les plus représentées au CADA sont l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Guinée et l'Angola pour 50% des accueils. Il est à noter, en 2023, une tendance à la baisse de demandeurs d'asile originaires d'Afrique subsaharienne pour près de 36% des personnes accueillies contre 53% en 2022. Également, 37% des personnes accueillies au CADA en 2023 sont issues des anciennes républiques de l'URSS, avec une dominante forte de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan.



Au 31.12.2023, le taux d'indus déboutés était de 19,79% et de 10,4% pour les bénéficiaires d'une protection internationale. Si la mise en place de référés mesures utiles est systématique pour les ménages déboutés indus, aucun en 2023, comme depuis 2 ans, n'a abouti au recours à la force publique au CADA.

L'activité de l'HUDA familles : 128 places.

L'HUDA, basé au 41 Boulevard Winston Churchill au Mans, est un établissement dont le mode d'hébergement est exclusivement en logement diffus.

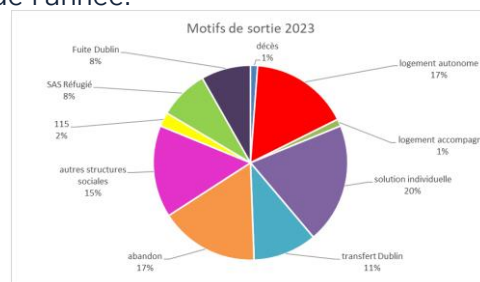
204 personnes ont été accueillies sur l'HUDA diffus, soit 72 ménages dont 46 familles et 26 personnes isolées. Le taux d'occupation est de 100,6%.

Les ressortissants azéris sont sur-représentés en 2023 et plus largement les populations originaires des ex-républiques de l'URSS, pour près de 41% des personnes accueillies. On notait, depuis 2019, une tendance avec une présence marquée de demandeurs d'asile d'Afrique subsaharienne pour près de 50% des personnes accueillies. En 2023, ces populations ne représentent plus que 25% des personnes accueillies avec notamment l'Angola, la Guinée et le Tchad. La part des personnes originaires de pays bordant la Mer Rouge et le golfe d'Aden représente près de 15% des personnes accueillies et reste stable.

Au 31.12.2023, 3 ménages déboutés se maintiennent indument ainsi que deux familles en procédure Dublin déclarées en fuite pour lesquelles une procédure de référé mesure utile est en cours.

L'activité de l'HUDA Mariette : 108 places.

Cette structure accueille des hommes seuls. En 2023, 182 hommes ont été accueillis. Le taux d'occupation est de 94,02%. 91 admissions ont été réalisées au cours de l'année.



Aujourd'hui la demande d'asile est forte de :

- 336 places
- Des coordinations : logement, emploi, santé
- Des bénévoles pour des sorties culturelles et cours de français
- 12 travailleurs sociaux, 1 assistante de gestion, 1 agent d'accueil administratif, 2 maitresses de maison, 1 coordinateur référent juridique, 1 coordinatrice des parcours des BPI, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 coordinatrice des parcours de santé, 1 responsable de service, 1 volontaire en service civique, 10 stagiaires qui ont intégré les services en 2023

L'HABITAT SOCIAL ET SANTE

Héberger et accompagner

Les actions de l'association sur les champs du logement, de l'hébergement sont diversifiées et complémentaires pour permettre de bénéficier d'un parcours résidentiel et social qui correspond aux attentes et besoins.

L'activité des Lits Halte Soins Santé

Les lits Halte Soins Santé : 15 places en hébergement, 17 places en hors les murs, 2 places d'accueil de jour.

LHSS Hébergement. Sur les 86 demandes d'admission reçues, 55 personnes ont été accueillies. Les principales pathologies motivant la demande sont la gynécobstétrique et la chirurgie ortho-traumato. La prise en charge des femmes enceinte se fait à partir du troisième et dernier trimestre de grossesse.

117 jours de durée de séjour moyen. Taux d'occupation : 89,6% contre 78,25% en 2022.

LHSS « Hors Les Murs ». 102 demandes d'admission sur l'ensemble du département. 21 personnes accompagnées une seconde fois. 48 personnes ont été orientées par l'HUDA La Mariette 22 par le SIAO-115 . Taux d'occupation de 95,06% contre 75% en 2022.

L'activité du CHRS : 201 places

En 2023, nous avons comptabilisé 290 personnes en CHRS collectif et 197 personnes en CHRS diffus. Les problématiques : santé mentale, addiction, vieillissement précoce. Taux d'occupation : 88 %.

CHRS Gironde (19 places) : 10 places insertion + 9 places urgence. Turnover important sur les places 115. Vacances sur les 3 places SPIP. Taux d'occupation de 94%.

CHRS Saint-Victeur (10 places) : 10 places collectif dédiées aux FVV. Taux d'occupation 80%. Profil EPSMS nécessitant une coordination des soins des situations complexes.

CHRS Diffus (134 places) : Difficultés de relogement. Constats : augmentation du nombre de personnes ayant un parcours de rue post-CHRS. Taux d'occupation de 85%.

CHRS Hors les Murs (38 places): Nombre de demandes important, notamment induit par les situations d'attente au relogement + prévention des expulsions. Taux d'occupation 101%.

➤ FOCUS sur PRISMA : sortants de maison d'arrêt

87 personnes rentrées, 13 personnes sur les lits SPIP (en hébergement collectif), 11 personnes accueillies en logement et placement extérieur, 23 personnes QSL (quartier semi-liberté), 17 personnes reçues à la SAS (structure d'accompagnement vers la sortie).

L'activité de l'AVDL : classique, DALO

126 mesures réalisées en AVDL classique et 113 mesures réalisées en AVDL DALO.

L'accompagnement de publics réfugiés

340 mesures réalisées en 2023. Public sortant des dispositifs d'accompagnement à la demande d'asile.

L'activité de l'accompagnement « Le Mans Métropole Habitat »

Accompagnement de familles en situation de précarité hébergées par le bailleur LMMH. 8 ménages accompagnés, 3 en situation de monoparentalité.

L'activité de « sas réfugiés »

Une convention de partenariat a été signée entre l'AFPA, l'association TARMAC et la Plateforme Talents Migrants. 7 personnes accompagnées, 4 sorties vers une solution pérenne.

L'activité du FAJ

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'accompagnement social global des jeunes de moins de 25 ans. 36 mesures (contre 17 en 2022).

L'activité « Ne Reste pas dans l'Ombre »

Action partenariale dédiée au public de moins de 25 ans. 6 hébergements. 10 jeunes accueillis et accompagnés.

L'activité des hébergements CSAPA

Le dispositif CSAPA ALT est issu d'une convention entre le CSAPA de l'association Hygiène Sociale de la Sarthe et TARMAC. Capacité de 7 logements. 11 personnes présentes, âge moyen de 35 ans, 92% d'occupation.

L'activité du SAAJ & SPIP : auteurs de violence(s)

Mesures d'accompagnement prescrites par le SAAJ. 6 logements. 15 personnes hébergées (+2 accompagnements hors les murs).

L'activité des maisons relais

Les maisons relais de TARMAC (Bonnétable et Le Mans) ont une capacité de 41 places.

En 2023 : 16 personnes sur Bonnétable, 25 personnes sur le Mans.

SOLUTIONS EMPLOI

Insérer par & dans l'emploi

L'emploi est un levier incontournable pour accéder à l'autonomie durable. A cette fin, l'association propose un accompagnement socioprofessionnel des personnes éloignées de l'emploi. Les équipes s'appuient sur le cadre de référence SEVE EMPLOI DURABLE.

L'activité des Ateliers d'Aide à la Vie Active (AVA)

Les ateliers AVA proposent des activités de remobilisation par le travail (deux activités : plateforme multi-activités et bâtiment / second œuvre).

54 personnes ont été accueillies. Le taux d'occupation est de 82% en 2023. Lancement de nouvelles activités : nettoyage de véhicule et espaces verts. Relance des partenariats pour orientation des publics.

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes âgés de 30 à 44 ans avec une part importante de demandeurs d'asile.

L'activité des Jardins de Vaujoubert (chantier d'insertion)



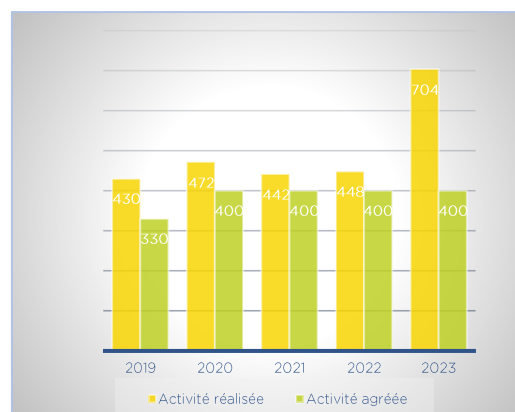
Le chantier d'insertion « Les Jardins de Vaujoubert » de TARMAC a connu une nouvelle saison avec la reprise des terres de la commune (6 hectares supplémentaires). L'activité support à l'insertion est le « maraîchage biologique ». Ses missions : insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés ; la production et la distribution de légumes cultivés en agriculture biologique, collaborer avec le secteur professionnel et participer au développement de l'agroécologie.

En 2023, 48 salariés ont fréquenté le chantier d'insertion, soit une moyenne de 17,50 ETP sur l'année (contre 15,50 ETP en 2022).

Les Jardins permettent l'accompagnement de bénéficiaires du RSA dans le cadre du Programme départemental d'Insertion et de l'Emploi (PDIE). Il est à noter la part importante des salariés qui sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville de Le Mans Métropole.

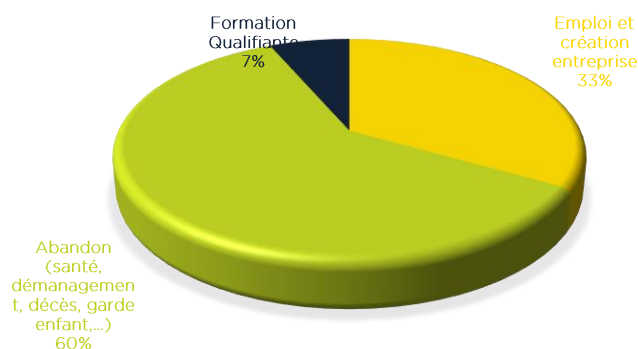
Evolution du chiffre d'affaires de (+) 26% : 148 375 euros.

Le taux de sortie dynamique est de 48 % incluant 18% de débouchés en emploi durable (CDD de + de 6 mois ou CDI).



L'activité de l'action d'accompagnement d'un public PLIE

Ce dispositif a été mis en place par Le Mans Métropole pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle. Le public : adultes de plus de 26 ans (hors RSA), résidant sur le Mans Métropole.



En 2023, 704 personnes ont été suivies contre 400 agréées.

Les sorties positives à 40% correspondent à des participants pour lesquels une formation qualifiante a été obtenue ou un contrat CDD de plus de 6 mois ou un CDI a été signé ou une entrée dans une formation qualifiante.

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes âgés de 36 à 45 ans. La durée moyenne d'accompagnement est de 6 mois.

TARMAC IMMO

Une agence immobilière solidaire

TARMAC IMMO est une agence immobilière solidaire qui assure une mission d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire, garantissant ainsi un accompagnement individualisé de chacun, dans toutes les étapes de la location.

Présentation : TARMAC IMMO



La SAS (Société par Actions Simplifiées) TARMAC IMMO est une agence immobilière sociale créée en 2023 par l'Association TARMAC.

Elle regroupe trois dispositifs :

- L'intermédiation locative développée depuis 2019
- L'intermédiation locative Ukraine développée depuis 2022
- Le mandat de gestion développée depuis 2023

Ces trois dispositifs viennent s'inscrire dans les grandes missions de l'association à savoir l'accès à un logement autonome. L'agence immobilière solidaire assure une mission d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire, garantissant ainsi un accompagnement individualisé de chacun dans toutes les étapes de la location.

L'activité « location / sous-location »

L'association est locataire et assure le paiement des loyers, l'entretien courant et la remise en état du logement. Elle met le logement à disposition du ménage. Pour le propriétaire le paiement du loyer est garanti même en cas de vacance locative. Son seul interlocuteur est l'association. Le locataire reste responsable et redevable des charges et des fluides.

Pour l'année 2023, le dispositif a réalisé 20 entrées en logement comprenant 1 couple, 19 personnes isolées et 8 enfants.

La typologie des logements :

	2021	2022	2023
STUDIO & T1	30	39	38
T2	25	24	26
T3	6	6	7
T4	2	4	4
NBRE DE LOGEMENTS EN SOUS LOCATION	63	73	75

- 25 propriétaires privés
- 75 adultes présents en logements
- 8 enfants

L'activité « location / sous-location » ukrainienne

Accueil et intégration de familles déplacées d'Ukraine, bénéficiant d'une protection internationale.

NATURE	NB DE LOGEMENTS EN 2022	NB DE LOGEMENTS EN 2023
PARC PRIVÉ	24	46
PARC PUBLIC	31	35
LOGEMENTS COMMUNAUX	1	1
LOGEMENTS DE FONCTION	1	0
LOGEMENT CITOYEN (SANS LOYER)	8	2
TOTAL	65	84

Sur la totalité du parc de 84 logements, 47 sont des colocations. Les colocations sont composées d'individus adultes issus de la même famille ou inconnus avec ou sans enfants.

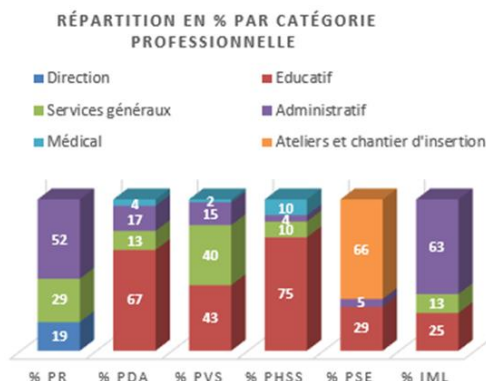
	2022	2023	TOTAL
ADULTES	108	95	203
◦ HOMMES	16	28	44
◦ FEMMES	92	67	159
ENFANTS	49	38	87
NBRE TOTAL	157	133	290

133 personnes ont été accueillies sur le dispositif IML Ukraine soit 95 adultes et 38 enfants. Le public accueilli se décompose en 29 familles et 43 personnes isolées.

Accompagnement : scolarité des enfants, démarches administratives, formation / emploi, apprentissage du français et sortie vers le logement autonome.

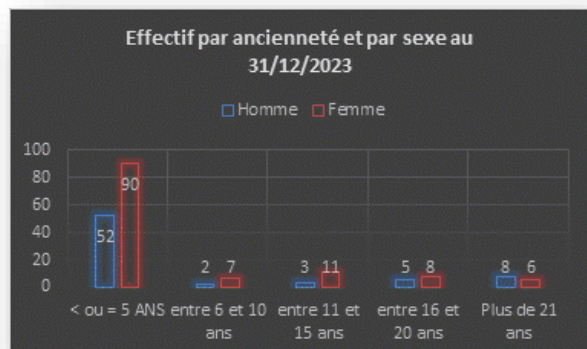
L'ACTIVITE RH

Au 31.12.2023, l'association TARMAC comptait 192 salariés (CDI, CDD, contrats aidés, contrats d'apprentissage et contrats d'insertion) ainsi qu'un service civique. Sur l'année 2023, l'association TARMAC comptabilise 157,90 ETP. La répartition par catégorie professionnelle est illustrée par le diagramme ci-dessous pour chaque Pôle de l'Association.



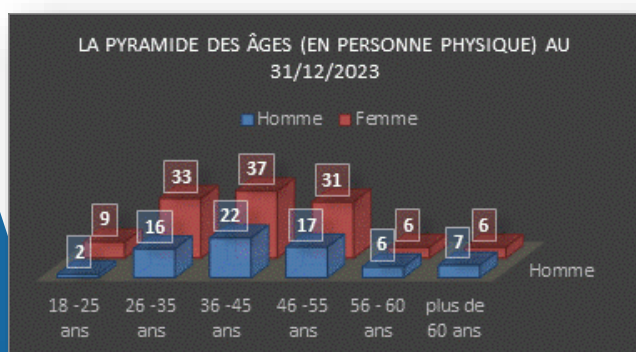
L'effectif de TARMAC a augmenté de 7,9 % par rapport à décembre 2022. L'agence immobilière solidaire (IML) a pris de l'ampleur et comptabilise 8 salariés au 31.12.2023. Sur l'année 2023, 4 personnes ont accédé au poste de Responsable (2 évolutions en interne et 2 recrutements en externe). Une nouvelle DAF a intégré le CODIR Strat. La stabilité des effectifs est maintenue grâce à la mobilité interne et aux recrutements externes.

L'ancienneté des salariés en CDI (en nombre de personnes au 31.12.2023)



En 2023 comme en 2022, la majorité de nos salariés ont une ancienneté inférieure ou égale à 5 ans. Au 31.12.2023, l'association compte 122 femmes et 70 hommes. Nous avons eu 3 départs en retraite sur 2023.

La pyramide des âges en personne physique au 31.12.2023



Au 31.12.2023, sur les différents contrats au sein de l'Association (CDI, CDD, contrats aidés, contrats d'apprentissage, CDDI), l'âge moyen est de 42,52 ans. L'âge moyen au 31.12.2023 des professionnels en CDI uniquement est de 43,19 ans.

La formation

Sur le plan de développement des compétences, nous avons programmé 496 heures de formation. Au global, les salariés ont bénéficié de 3 490,25 heures de formation. Sont pris en considération : Les formations sur le plan ainsi que les formations hors plan (formations sécurité, les colloques, formations proposées par nos partenaires, les autorisations d'absence pour formation dans le cadre d'un projet personnel).

2023, ce sont 39 salariés qui ont bénéficié de la formation « manipulation des extincteurs avec simulateur de flammes ». Nous avons maintenu les formations par site ou en regroupant des sites ayant la même typologie. Les surveillants de nuit ont suivi une formation spécifique à l'évacuation et aux guides files/serres files. 1 salarié a bénéficié de la formation SST, 7 ont bénéficié d'un Mac SST. Un agent du DLI a obtenu son habilitation électrique et un autre a bénéficié d'un recyclage.

Cette année, plusieurs formations dans le plan de développement des compétences ont été réalisées pour maintenir le salarié dans l'emploi ou pour une adaptation au poste de travail. Voici quelques formations réalisées sur 2023 : « accompagnement à la fin de vie », « B A BA gestion d'un rayon fruits et légumes », « Le développement du pouvoir d'agir des personnes », « L'humour au service des pratiques d'accompagnement », « Mener l'entretien de récit de vie avec un demandeur souffrant de psycho traumatismes », « certification des jardiniers », « Sensibilisation sur les droits à la retraite », « webinaire LGBTQI+ », « TMS », « Education affective et sexuelle », ...

Sur 2023, ont été programmées :
 26 formations sur le plan de développement des compétences
 31 formations sur du hors plan
 3 formations sécurité
 164 stagiaires formés, dont 32 salariés en insertion
 Un global de 3490,25 heures de formation

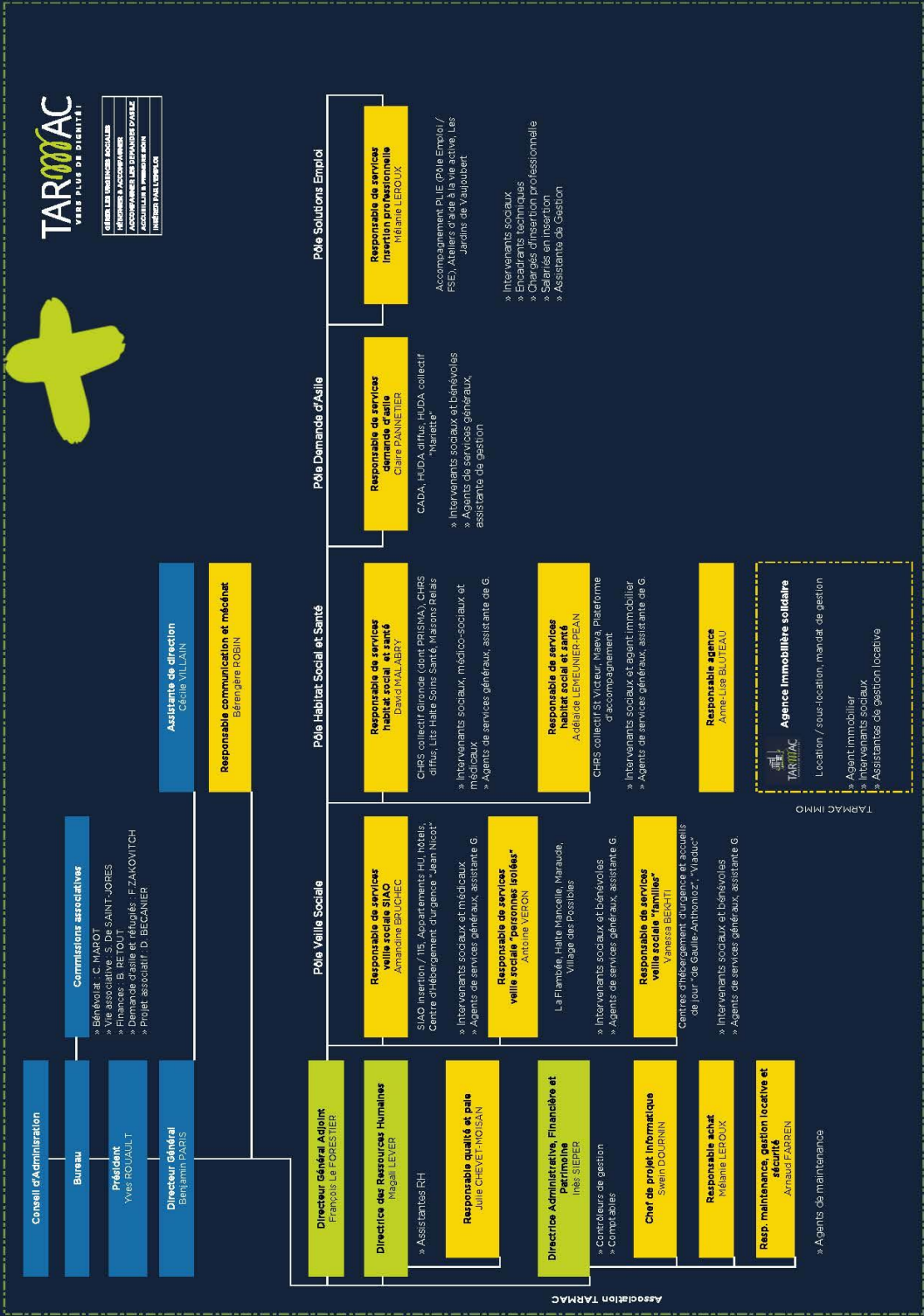
Les axes majeurs qui conduisent notre action de formation professionnelle ont été les suivants :

- La sécurité des professionnels
- L'adaptation au poste et/ou développement des compétences liées à l'évolution professionnelle
- L'adaptation des compétences liées aux orientations stratégiques
- L'accompagnement des professionnels dans les mutations internes.

Les risques professionnels

Sur 2023, la commission SSCT s'est réunie 4 fois. Nous comptabilisons 18 DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), mis à jour annuellement, au sein de l'Association. Nous avons reçu et analysé 42 fiches d'évènements indésirables. Deux catégories professionnelles sont principalement émettrices de fiches : éducatif et médical / paramédical.

L'ORGANIGRAMME



43 boulevard Winston Churchill au Neuf - 02 72 16 45 70 - siege@tarmacasso.fr - site internet : www.tarmacasso.fr

LE RAPPORT FINANCIER ET PATRIMOINE

Les chiffres présentés dans ce rapport sont sous réserve de validation par notre commissaire au compte.

L'équilibre financier est reconduit en 2023 avec un résultat excédentaire de 65K€.

Le total des produits avant consolidation s'établit à 18.5M€ contre 15.5M€ en 2022 et 13M€ en 2021 soit une évolution de +20% par rapport à l'année précédente et +42% par rapport à 2021. Cette hausse est due à la création de nouveaux dispositifs et au fait que certains dispositifs créés en 2022 ont eu une première année pleine.

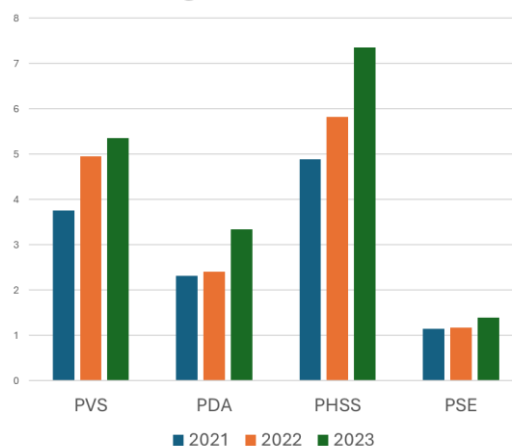
Les services du pôle habitat social et santé connaissent un excédent pour un budget de 7.4M€ vs 5,8M€ en 2022, soit une croissance de 28%. Cette croissance est portée par la très forte montée en charge de l'IML avec l'accompagnement vers le logement des réfugiés Ukrainiens ainsi que par l'obtention de crédit supplémentaire non pérenne liée à l'inflation.

Le pôle veille sociale est en déficit sur l'année 2023 avec des financements en croissance pour atteindre 5.3M€. Cette année a notamment été marqué par des mouvements RH au niveau des responsables de services. La croissance des financements est notamment dû à la création du dispositif Jean Nicot destiné à diminuer l'utilisation des hôtels. Le déficit du pôle est généré par l'un de nos dispositifs rattachés au CHRS et compensé par celui-ci (la Halte Mancelle).

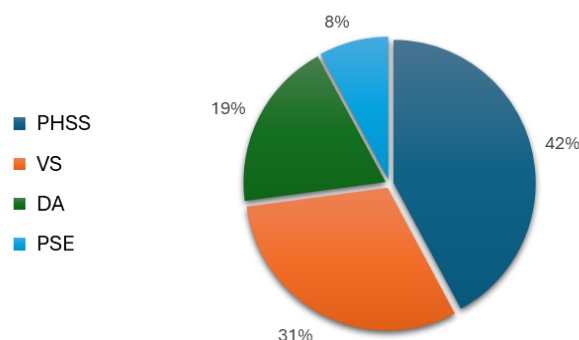
Les dispositifs de la demande d'asile (HUDA, CADA), eux aussi en excédent, ont vu leur budget augmenter atteignant 3,4M€, soit une croissance de 40%. Les budgets sont marqués par l'augmentation de la fréquentation de nos services et des charges afférentes ainsi que par la fin de la rénovation du site de la Mariette. Les dispositifs liés à l'accueil du public Ukrainien ont également contribué à la croissance du pôle.

Le pôle Solution Emploi connaît à nouveau un déficit malgré un budget en légère augmentation pour atteindre 1,4M€. Le déficit de 2023 est moins important que ceux des années précédentes. Le dispositif de maraichage bio a vu sa surface d'exploitation augmenter avec la création d'une extension à l'activité actuelle. De plus, les autres actions du pôle sont en nette augmentation avec une perspective très prometteuse pour 2024.

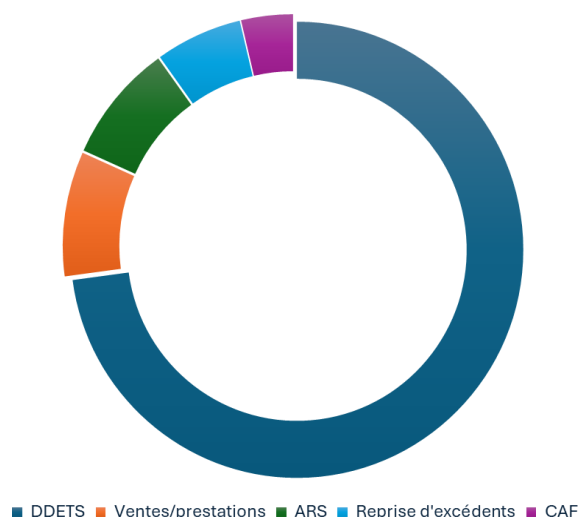
Budget en millions d'€



Répartition des financements par pôle



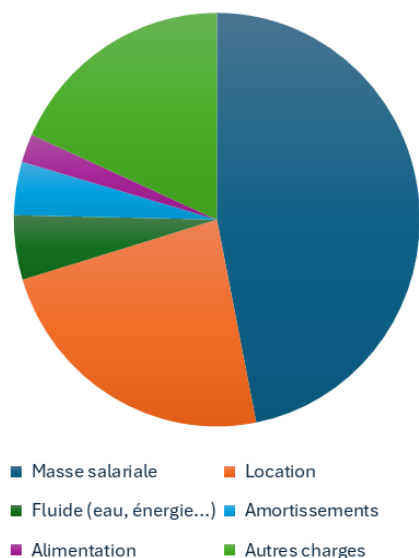
Top 5 des types de financement



LE RAPPORT FINANCIER ET PATRIMOINE



Répartition des charges



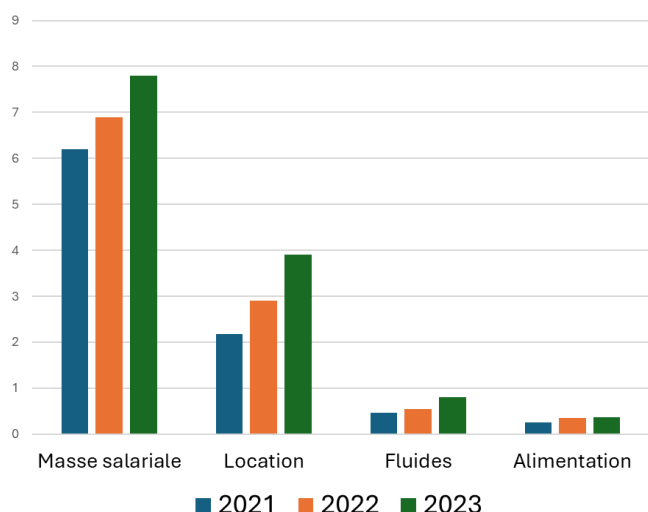
La masse salariale reste la principale dépense de l'association, représentant 47% de nos budgets. Elle s'élève à plus de 8.7M€ chargée en 2023 contre 7M€ en 2022 et 6M€ en 2021, soit une augmentation de 45% en 2 ans.

Le poste location représente 21% des budgets en hausse de 30% par rapport à 2022. Cette augmentation est due à la croissance de l'IML, à la création du dispositif Jean Nicot ainsi qu'à la première année pleine pour le dispositif Anthonioz De Gaulle.

Les autres postes de dépenses sont tous en hausse. On notera tout particulièrement une hausse de 62% du budget énergies (eau, électricité, gaz et carburant) par rapport à 2022 pour atteindre presque 5% du budget global. Les dépenses liées à l'alimentation sont également en hausse et représentent 2% du budget.

Les fonds dédiés de 2023 (fonds touchés en 2023 et à utiliser en 2024) s'élèvent à 1.3M€ et représentent 7% du budget.

Evolutions des principaux budgets en millions d'€



Pour ce qui est de la vie du service, les effectifs sont stables sur l'année 2023 avec de fortes sollicitations concernant les demandes de subventions et les demandes de rendus comptes. Un changement de Directeur Administratif Financier et Patrimoine a eu lieu le 26 décembre. L'année a également été marquée par des tensions de trésorerie plus importantes que les années précédentes. Le service informatique continu son travail autour du Dossier Unique Informatisé (DUI).

Les perspectives 2024 seront marquées par l'arrivée d'Inès SIEPER, Directrice Administrative et Financière.

L'année sera également, comme 2023, difficiles au niveau des dépenses notamment celles de loyers et d'énergies. Nous allons donc devoir entamer une modification de notre parc pour nous tourner vers des logements à plus faible consommation énergétique tout en gardant des loyers modérés. La fonction achat continue sa montée en charge et aura des défis d'optimisation à relever pour l'année 2024. Cette année sera également teintée de changement au niveau informatique avec le travail toujours en cours sur le DUI. La gestion de la trésorerie restera l'un de nos principaux enjeux.

TAR AC

VERS PLUS DE DIGNITÉ !

WWW.TARMAC.ASSO.FR

41-43 Boulevard Winston Churchill - LE MANS
Tél. 02 72 16 45 70
sleage@tarmac.asso.fr